

Charte du RETEX :

La charte représente les conditions de la mise en œuvre d'une démarche du RETEX dans l'organisation. La charte donne des informations sur la manière dont l'organisation conçoit le retour d'expérience dans ses activités et notamment :

- les valeurs partagées
- les principes de direction et d'organisation
- les objectifs poursuivis et les activités proposées

1

1. Les valeurs de la démarche du RETEX

Dans le cadre des valeurs de la République :

- La sincérité.
- L'humilité.
- La bienveillance.
- L'intégrité.
- Le respect.
- Le sens du partage.
- Le sens du progrès.

2. Définition du RETEX :

«Le RETEX est une démarche professionnelle structurée qui permet de partager à partir d'une expérience vécue et d'apprendre à partir de la compréhension à posteriori de cette situation ».

3. Environnement pour faire du RETEX :

- Le RETEX doit être porté par une volonté hiérarchique.
- Il doit être réalisé dans un climat de confiance réciproque et de culture partagée.
- Il nécessite une prise de conscience individuelle et collective des vulnérabilités.
- Il doit être un modèle d'action partagée par l'ensemble des acteurs de l'organisation.

4. Les 3 piliers du RETEX sont

a. Le respect des individus :

- Par la considération que chaque acteur est une source d'informations potentielle.
- Par le respect de sa liberté de parole.
- Par la transmission des enseignements issus de cette démarche.

b. Le respect des organisations

- Par le renforcement de la cohésion et l'amélioration du fonctionnement.
- Par la mise en place d'actions transversales.
- Par une prise en compte du cadre réglementaire.

c. Le respect des informations. :

- Par la mise en place de règles de partage et de diffusion
- Par le traitement croisé et objectivé des informations.

5. Les grands principes à respecter pour réaliser un RETEX :

- Développer la notion d'intérêt général, de confiance et de proposition.
- Chercher à comprendre la situation et non pas à désigner un responsable.
- Cultiver l'esprit critique dans une posture constructive et objective.
- Inscrire la pratique du RETEX dans une démarche non disciplinaire.
- Inscrire cette démarche dans une perspective inter-service et de sécurité globale.

6. La pratique du RETEX

La pratique du retour d'expérience constitue une démarche d'analyse méthodologique de questionnements et de propositions qui permet :

- De partager la connaissance issue de l'activité opérationnelle.
- De permettre à chacun de s'exprimer et ainsi de susciter une réflexion collective.
- D'objectiver les décisions prises et les choix opérationnels des acteurs.
- D'identifier les difficultés et les bonnes pratiques observées pour en tirer des enseignements.
- D'observer les opérations à partir de leurs diverses composantes : techniques, humaines et organisationnelles.
- De capitaliser les retours d'expériences afin de les inscrire dans l'histoire de l'organisation.
- De renforcer les liens transversaux entre les personnels du Sdis et les services partenaires.
- D'instituer une culture d'organisation apprenante.
- De montrer la volonté de transparence et de réactivité de l'organisation dans le cadre de sa mission de service public.